

POSTULAT

Au Conseil Communal de Crissier du 5 février 2007

Concerne : la circulation à la rue des Alpes

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous, soussignés, habitants ou très proches de l'avenue des Alpes demandons à notre Municipalité une intervention d'urgence auprès de la Police pour que cette dernière modifie le tracé actuel du parage alternatif.

Si les zigzags ont certainement réussi à faire baisser la vitesse, nous sommes obligés de constater une augmentation de la dangerosité et des accrochages. Selon des informations recueillies auprès d'habitants ou de constatations personnelles, nous pouvons déclarer :

Très régulièrement, des rétroviseurs de voitures parkées le long de cette route sont arrachés au passage de voitures ayant des difficultés à croiser

Des voitures garées au début des modifications ont été abîmées plus ou moins sérieusement par des automobilistes surpris du tracé ondulatoire, surtout la nuit. Par exemple, côté nord de la sortie du chemin du Levant, les voitures doivent se rabattre sur la droite pour passer un îlot de passage à piétons décalé sur la droite de la route et se retrouvent, en quelques mètres, face à des voitures parkées. (Déjà plusieurs accrochages à cet endroit.)

Des accidents beaucoup plus sérieux peuvent se produire. Le dernier en date, à notre connaissance, s'est passé le 30 janvier dernier à mi-journée, proche du chemin du Risel. Les voitures impliquées étaient à un tel point abîmées qu'elles ont été évacuées sur un camion.

Dans l'état actuel de ce tracé en slalom, la piste cyclable est plus un danger qu'une protection. Les cyclistes sont « pris en sandwich » entre les voitures en stationnement et celles qui doivent slalomer, particulièrement lors de croisements.

Si les riverains de cette rue se sont plus ou moins habitués aux pièges de ce tracé, les gens de passage sont très surpris de se trouver si rapidement face à des voitures parkées ou une voiture venant en sens inverse et qui ne s'est pas rabattue sur sa droite.

De grands travaux sont prévus dès 2008. C'est long et cela pourra coûter cher à de nombreux automobilistes. D'autre part nous demandons davantage de contrôles des disques de stationnement, éventuellement d'en modifier la durée et de lutter contre le parage systématique de véhicules d'entreprises étrangères à notre commune.

Nous vous remercions de votre attention.

Claude Paillard ROLC

Dominique. Cavin ROLC

Ido Walther ROLC